

Jusqu'à présent, masses d'eau souterraine et masses d'eau de surface ont plutôt été traitées en France de manière indépendante alors qu'une idée maîtresse de la directive cadre sur l'eau (DCE) est l'unicité de la ressource en eau et des interactions entre ses différentes composantes, avec comme objectif opérationnel un bon état de la ressource en eau qui ne pourra être atteint que par une gestion intégrée. La DCE souligne la nécessité d'une approche de la gestion de l'eau dans laquelle les interactions entre masses d'eau souterraine, écosystèmes terrestres dépendant des eaux souterraines et masses d'eau de surface jouent un rôle central. Cela implique la mise en œuvre de méthodes et d'outils (modèles quantitatifs, modèles de transport, outils géochimiques, isotopiques et hydrobiologiques) permettant d'évaluer le risque de dégradation des masses d'eau de surface et des écosystèmes terrestres dépendants des eaux souterraines résultant d'altérations anthropiques du niveau ou de la qualité de l'eau souterraine. Cette évaluation permettra ensuite de mettre en place des mesures pour remédier à cette dégradation.

